

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil de Communauté

L'an deux mil seize, le douze décembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne, convoqués le cinq décembre deux mil seize, se sont réunis à la salle des fêtes d'Argent sur Sauldre, sous la présidence de Monsieur Mardesson.

Délibération n° 2016-12-54

Nombre de Conseillers en exercice : 35

Nombre de Conseillers présents : 28

Conseillers titulaires : 28 - Mesdames Anne CASSIER, Annette RAIGNAT, Laurence RENIER, Annette BUREAU, Martine MALLET, Marie-France DORISON, Ariane CHESTIER, Denise SOULAT, Claudine RUZE et Sylvie GIBOINT

Messieurs Denis MARDESSON, Jean-Marc LETOURNEAU, Jean CASSIER, François GRESSET, Jean-Claude TURPIN, Sylvain DUVAL, Jean-Pierre ROUARD, Alain TASSEZ, Patrick DECROIX, Pascal MARGERIN, Lionel POINTARD, Ulrich BAUDIN, Joël COULON, Gérard CHALINE, Bernardino ADDIEGO, Gilbert ETIEVE, François COUDRAT et Lucien RAFFESTIN

Conseillers titulaires absents : 7 - Messieurs Jean-Pierre ENGUERRAND, Xavier TABOURNEL, Hugues DUBOIN, David DALLOIS, Daniel GAUTIER, Béraud DE VOGÛE et Hervé DE POMYERS

Conseillers suppléants : 0

Pouvoirs : 1 – Monsieur Jean-Pierre ENGUERRAND donne pouvoir à Madame Ariane CHESTIER

Arrivée de Monsieur Joël COULON à 18h55

Objet : ADMINISTRATION GENERALE : Délibération visant à autoriser le Président à signer l'avenant au Contrat Régional de Solidarité Territoriale du Syndicat Mixte du Pays Sancerre Sologne

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne,

Vu la délibération n°2015-07-29 de la Communauté de Communes en date du 6 juillet 2015 autorisant le Président à signer le Contrat Régional de Solidarité du Syndicat Mixte du Pays Sancerre Sologne 2015-2020,

Vu la délibération n° 2016-04-18 de la Communauté de Communes en date du 4 avril 2016 portant sur l'adhésion de la CDC au Syndicat Mixte du Pays Sancerre Sologne,

Le Président expose les faits.

Dans le cadre des Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale des Pays, lors de l'assemblée plénière des 13 et 14 octobre 2016 du Conseil Régional Centre Val de Loire, il a été approuvé l'élargissement du dispositif « ID en campagne » aux Agglomérations. Il a également été adopté le nouveau cadre d'intervention « A VOS ID » et les nouvelles enveloppes dédiées au dispositif.


Les avenants ayant été validés par la Commission Permanente du Conseil Régional Centre Val de Loire du 25 novembre 2016, le Président propose prendre une délibération visant à l'autoriser à signer ledit avenant.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, et voté : POUR : 29 CONTRE : 0, ABSTENTION : 0, le Conseil de Communauté,

DECIDE

Article 1^{er} : D'AUTORISER le Président à signer l'avenant n° 1 au Contrat Régional de Solidarité du Syndicat Mixte du Pays Sancerre Sologne 2015-2020

Article 2 : D'AUTORISER le Président à signer tout acte afférent à la présente délibération.

Pour extrait conforme
Le Président

Denis MARDESSON

Acte rendu exécutoire après

Dépôt en Sous-préfecture de Vierzon le 14 décembre 2016

Et

Publication ou Notification du : le 14 décembre 2016